

# MONTECH

## l'actualité de l'été



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉTÉ 2017

# ÉTAT-CIVIL

Évènements publiés avec l'accord des personnes concernées ou de leurs famille

## NAISSANCES

KORRICHE PEREZ Noam	03/01/2017
TOUATI Nahil	04/01/2017
RICARDO STEINBACH	06/01/2017
DUROX Lana	16/01/2017
BRAS Lya	24/02/2017
CAILLIEZ Dayvon	27/02/2017
OU-ATTOU Syhann	04/03/2017
EMINET Lysianne	06/03/2017
MAMAR Liviana	28/03/2017
DUMAS Soan	10/04/2017
DOUMERGUE Estelle	10/04/2017
ALLEGRIINI CHARDELIN Heydan	11/04/2017
SAUVIAT Jeanne	15/04/2017
OLIVEIRA MARTINS Inès	20/04/2017
MEDAL Solène	01/05/2017
CHAMALET Noam	10/05/2017
GEORGE Ambre	09/05/2017
DENIS Mayron	12/05/2017
VIDAL Candice	23/05/2017
GINESTET DE OLIVEIRA Chloé	15/05/2017
EL HAMOUCHI Rayan	28/05/2017

## MARIAGES

DUCHENE Stéphane CARRE Valérie	08 /04/2017
TORT Noujpenv CLAUDEL Audrey	06 /05/2017

## DÉCÈS

PECHARMAN Emilienne	08/01/2017
GEMIGNANI née PELLINACCI Carlottina	14/01/2017
DURAND née MARLLIAC Rose	16/01/2017
BOSC née RUAMPS Alice	19/01/2017
CANATO Jean Claude	25/01/2017
SOUTHON Danièle	25/01/2017
RICO née SIMON Annie	30/01/2017
PERRENOT Yves	04/02/2017
CAZELLES André	11/02/2017
MAUREL Simone	19/02/2017
MALAVAL Jean	24/02/2017
GAUTIER Jean	27/02/2017
VERDIÉ Madeleine	01/03/2017
LUX née DAURIOS Yvonne	08/03/2017
BOUCLY Francis	14/03/2017
DONADIO née TOMÉ Evelyne	18/03/2017
GIBERT née BENASSAC Anne	23/03/2017
CROHENS Roland	26/03/2017
LEMAIRE Germain	28/03/2017
DELPOUY née MAZIARZ Wanda	29/03/2017
LABORIE Gaëtan	08/04/2017
LAGREZE née GREZES Lucienne	12/04/2017
DUCOS de LAHITTE née JUNIET Marie	13/04/2017
NADAL Damien	19/04/2017
BASQUIN née FERRIE Marguerite	22/04/2017
DAL SOGLIO Bruno	30/04/2017
LARDINI Césaire	29/04/2017
TERRANCLE Guy	09/05/2017
HÉRY Sylvain	10/05/2017
LACAZE Maurice	15/05/2017
DUMAS Lucien	15/05/2017
DARENES Joël	19/05/2017
FABRE Eliane	18/05/2017
DALMAU-ROBIDA Louis	23/05/2017
THOURAUD Michelle	27/05/2017

## NOUVELLES PROCÉDURES CARTES D'IDENTITÉ - PASSEPORTS

Depuis le 7 mars 2017 dans le cadre du plan « préfectures nouvelle génération », l'instruction et les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité et passeports ont connu une évolution significative (seules 14 collectivités en Tarn-et-Garonne sont équipées de dispositifs de recueil dont la nôtre).

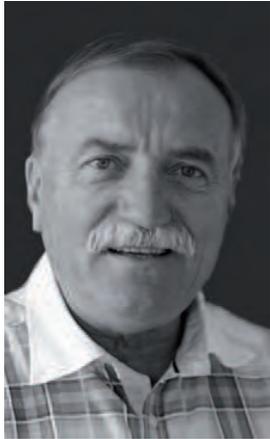


Au vu de la recrudescence de demandes, nous sommes dans l'obligation de recevoir uniquement sur rendez-vous :

- **les demandes** : les mardis, mercredis, jeudis de 9h à 11h et de 13h30 à 17h
- **les retraits** : du lundi au vendredi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Vous pouvez nous joindre au 05 63 64 82 44

# ÉDITORIAL



## SOMMAIRE

Editorial	P3
Social	p4
Travaux	p6
PCS	p7
Aménagement	p8
Associations	p9
Manifestations	p10
Sport	p12
Education	p14
Environnement	p16
Civisme	p18
Expression libre	p19

Comme constaté depuis plusieurs années maintenant, l'été prend ses quartiers bien avant la période des congés traditionnels ; effets climatiques assurément, cet état naturel oblige à modifier notre appréhension du trajet estival.

Montech est riche d'activités tout au long de l'année certes mais plus encore l'été avec ses cohortes sportives et culturelles qui accaparent bénévoles ou simples participants. Activités sportives, culturelles ou de loisirs arrivent à point nommé aux jours les plus longs qui autorisent les soirées tardives et les délasséments nécessaires au sortir d'une année de travail.

Mettre l'accent sur l'environnement, le logement, quelques associations au menu de nos bulletins municipaux participe de l'information, de la découverte mais aussi de la sensibilisation à des facettes pas forcément connues de tous. Ces éléments divulgués doivent constituer des pistes ouvertes à la curiosité, à l'intérêt de la vie en collectivité afin que chacun prenne conscience de l'univers sympathique dans lequel il doit se mouvoir et donc vivre.

Dans une ville qui bouge l'avenir est aux bâtisseurs, qu'il s'agisse de bâtisses avec toit pour protéger, mais aussi de bâtisses de festivités et de cultures pour se grandir et connaître la vie commune.

Que l'été soit beau !

Jacques Moignard  
Maire de Montech

Agenda de

**TOUTES LES  
MANIFESTATIONS  
DE L'ÉTÉ**

pages 10 et 11

# SOCIAL

## POUR VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

### Une téléassistance en faveur du maintien à domicile

Le mercredi 03 mai 2017, le CCAS de Montech et Présence Verte se sont réunis dans la salle des Mariages de la Mairie, pour signer une convention liant les deux parties, à laquelle ont participé Monsieur Jean-Pierre QUEREILHAC Président de Présence Verte 82, Madame Catherine QUEREILHAC Conseillère Technique Secteur Montech, Madame Valérie PRUKOP Responsable Présence Verte, Monsieur Jacques MOIGNARD, Maire de Montech et Président du CCAS, Madame Isabelle LAVERON, Adjointe au Maire et Vice-Présidente du CCAS et Monsieur Cyril TAUPIAC, Correspondant CCAS.



La Téléassistance de Présence Verte consiste à équiper une personne à son domicile d'un déclencheur / transmetteur qui va lui permettre d'alerter immédiatement une centrale d'écoute, ceci au moyen d'une simple pression exercée sur un bouton.

Après analyse et dialogue de l'appel reçu, l'interlocuteur Présence Verte lancera une demande d'intervention auprès du réseau de solidarité ou des services de santé et d'urgence.

L'interlocutrice privilégiée des collaborateurs du CCAS de la Mairie de Montech sera Madame Valérie PRUKOP, chargée d'étudier l'éligibilité des personnes désireuses d'adhérer à ce service.

Après la procédure d'adhésion validée, le CCAS de Montech accordera à tout nouvel abonné, une participation aux frais d'installation en fonction du montant restant à la charge du bénéficiaire.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS de Montech, Mairie de Montech au 05 63 64 82 44.



## SE LOGER.

### Une difficulté qui ne date pas d'aujourd'hui.

L'appellation « logement social » est dans toutes les bouches mais qui vraiment sait de quoi il s'agit ? Ce type de logement est destiné, à la suite d'une initiative publique ou d'une initiative privée, à des personnes dont le revenu n'excède pas certaines limites. A ce jour, par exemple, pour une personne : 20 123 euros par an, pour un ménage avec 2 enfants : 39 013 euros par an. Qui peut en bénéficier ? Les français et les étrangers en situation régulière dont les ressources ajoutées à celles des personnes vivant dans le logement doivent être inférieures au plafond réglementé.

Qui est prioritaire tel que dicté par la loi ? Les personnes privées de logement (insalubrité et précarité du logement), personnes menacées d'expulsion, familles monoparentales, jeunes en recherche d'un premier logement, personnes handicapées, femmes enceintes, familles nombreuses, personnes détentrices d'un nouvel emploi nécessitant un déménagement, personnes subissant une réduction brutale de leurs ressources.

Il faut savoir, qu'en Tarn et Garonne, 20% des familles sont monoparentales et 18% sont des familles nombreuses. (INSEE 2012).

En Tarn et Garonne, qui figure dans les départements aux taux de revenu par habitant des plus bas, 70% de la population pourrait y prétendre.

Sur notre ville de Montech le parc de logements sociaux est, au regard du PLU, de 7%, alors que la moyenne nationale est de 11%

En créant les conditions de construction de nouveaux logements accessibles à tous, la municipalité favorise l'implantation d'une jeunesse attirée par la qualité de vie d'une ville à taille humaine pourvue de services attractifs.

Ainsi, de la location à l'accession à la propriété, il n'y a qu'un pas franchissable par tout un chacun, éloignant de la sorte cette discrimination au logement pour tous.

### 131 logements sociaux supplémentaires



Rue Lacarral : Photos des travaux en cours  
Intégration virtuelle du lotissement

Les travaux ont commencé, et d'ici la fin de l'année 2019, seront réceptionnés 36 logements rue Lacarral, 60 logements route du Tour de ronde, et 32 route de Montbartier.



# TRAVAUX

## RUE DE LA GENDARMERIE

### Achèvement des travaux

La route de la gendarmerie vient d'être terminée. D'une longueur de 200 mètres, elle permettra de desservir la nouvelle gendarmerie ainsi que les 17 logements de fonctions qui sont destinés aux gendarmes. L'ouverture à la circulation est prévue début Juillet.

Cette voie a été financée par la commune de Montech pour un montant

global d'environ 215 000 euros HT ( commune de Montech 150 000 euros; intercommunalité 65 000 euros). Il convient également de préciser que la nouvelle gendarmerie sera opérationnelle dès septembre 2017.



## LE LYCÉE

### Le chantier a commencé

Suite à la délivrance du permis de construire en date du 01 Février, les travaux de construction du futur lycée de Montech ont débuté au mois de Mars. La réception des fondations étant effectuée, c'est maintenant le gros œuvre qui occupe les ouvriers du chantier comme en atteste la présence des deux grues.

L'ouverture du lycée est prévue en Septembre 2018.



## VOIRIE

L'arrivée de la belle saison est aussi celle des travaux sur le réseau routier. Les services du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne et ceux de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn-et-Garonne ont débuté les travaux de réparation des Voiries qui leur incombent.

La commune de Montech a également prévu la réfection de plusieurs voies de circulation dès cet été : le chemin des Magnolias, la rue Coulon, la rue des Elfes, l'impasse Rouget et la voie d'accès au stade de Cadars.

Pour améliorer la sécurité des piétons et des deux-roues plusieurs ralentisseurs seront implantés sur diverse routes départementales, intercommunales et communales.

## ALERTER - MOBILISER - PROTEGER

### Un guide des conduites à tenir

Face aux risques de toute nature auxquels nous pouvons être confrontés, chacun se doit de faire preuve de bon sens et de précaution vis-à-vis de sa personne et de son entourage.

Faire preuve d'anticipation et connaître les bons gestes à adopter face à l'imprévu relève de l'apprentissage et de la pratique. Le rôle de la commune est en premier lieu de vous sensibiliser et de vous informer régulièrement des outils à disposition en cas de crise.

Dans ces moments parfois difficiles, les services de secours sont souvent submergés par les appels et les interventions. La commune doit être en mesure de se subvenir à elle-même pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours et assurer la sécurité de l'ensemble de ses administrés.

Le Plan Communal de Sauvegarde (document de référence consultable en mairie) recense tous les risques et prévoit des interventions planifiées et organisées des services municipaux et de la réserve communale en cas de crise.

Le Maire est l'acteur central du dispositif : c'est lui qui active le Plan Communal de Sauvegarde et met en œuvre les orientations décidées par les pouvoirs publics.



Un fascicule pédagogique est joint à ce numéro du bulletin d'information municipale. Nous vous invitons à le garder près de vous pour pouvoir le consulter autant que de besoin.

#### RAPPEL :

**Le dispositif d'alerte peut prendre plusieurs formes :**

- La Sirène (3 sonneries montantes et descendantes de 1mn, séparées par des intervalles de 5 secondes)
- L'affichage du communiqué du Maire (feuilles de couleur jaune) chez les commerçants et sur les lieux de passage
- Le porte à porte en cas d'évacuation ou de confinement
- Le téléphone (en cas de crue)
- La Radio

# AMÉNAGEMENT

## LE BONHEUR VERT

Ce grand parc arboré du centre-ville, souvent fréquenté par tous les montéchois depuis son achat par la municipalité en janvier 1991, est en cours de réaménagement et de reconfiguration. Il accueille les jeunes mariés pour des séquences photos, le Ciné-toile du CMJ, la kermesse des écoles, les promeneurs...



Le nouveau plan prévoit des coins détente, des fauteuils, un espace jeux, un point d'eau et des toilettes, et la plantation de nouvelles essences d'arbres et d'arbustes.

Un peu d'histoire : avant la première guerre mondiale, ce n'est qu'un vague terrain enherbé où des rencontres de rugby se déroulent parfois.

Il fut acheté par Mr Bergès, le propriétaire de la papèterie après-guerre et la passerelle en bois qui rejoignait son château (l'ancienne maison de retraite catholique) lui permettait d'aller d'un parc à l'autre. Quelques aménagements se firent sur ce terrain : espace bétonné pour jouer au tennis, sentier au pourtour et un bâtiment servant d'orangerie. Abandonné, il fut acheté par Mr Bilheran, originaire de Montech, et ancien colonel en Indochine (un idéogramme ornait l'entrée) ; Mr Bilheran fut maire d'Hanoï à la fin de la guerre.

Cette famille fit construire dans les années 1955 la grande demeure au centre du parc qui abrite maintenant la crèche municipale Les Petits Lutins I et fit aménager tout l'espace : plantation d'arbres dont des séquoias, des bambous, ainsi que des plants : des buis, des rosiers...( avec l'agréable collaboration de Mr Gailhard)

Acheté par la municipalité en 1991, son aménagement s'est poursuivi depuis avec la crèche Les Petits Lutins II, un espace Relais Assistantes Maternelles et son ouverture au public.



# ASSOCIATIONS

## LES NOUVELLES ASSOCIATIONS

### AMAP MIAM 82

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne - Manger Impliqué A Montech 82

L'AMAP MIAM 82 a pour vocation la mise en relation de consommateurs soucieux de leur alimentation et des producteurs locaux, à travers des contrats de fourniture de paniers, qui peuvent être des fruits, des légumes, des produits laitiers, du pain, ou des colis de viande.



Pour tous renseignements : [amap.miam82@gmail.com](mailto:amap.miam82@gmail.com)

### Les COLIBRIS DE MONTECH



Cette association a pour but de rassembler des citoyens désirant s'impliquer dans une démarche locale de développement durable. Les Colibris prévoient aussi d'organiser des événements festifs sur la commune de Montech et ses alentours.

Leur message : "Si comme nous, vous souhaitez améliorer votre façon de vivre ensemble ou consommer différemment, vous voulez une société plus équitable; fabriquer vos produits ménagers ou

cosmétiques, manger sain et local, redécouvrir votre environnement naturel proche, remettre le développement durable au centre des préoccupations de notre communauté, privilégier la solidarité à la compétition, partager vos compétences... on vous attend!>>



Pour tous renseignements :

Mr FRON Damien

06 65 00 59 14

## LES ASSOCIATIONS ONT LEUR SITE

La mairie de Montech a créé un site internet dédié à la vie associative, avec une présentation détaillée des différentes associations de la commune. Les associations qui en font la demande auprès de la mairie, peuvent elles-même annoncer leurs événements dans l'agenda et écrire leurs actualités. Ce site vous permet d'avoir rapidement et facilement toutes les informations de la vie associative montéchoise.

[www.asso-montech.com](http://www.asso-montech.com)

# MANIFESTATIONS

## JUILLET

14, 15, 16 et 17



Mardi 25

**TOMBOLA DU MARCHÉ**

Samedi 29

**FÊTE DU QUARTIER 3C**

## AOÛT

Vendredi 4

**TOURNÉE D'ÉTÉ**

11, 12, 13, 14 et 15

**26ème  
GRAND PRIX DE LA VILLE**

### FÊTE LOCALE

**FÊTE FORAINE - Place Jean Jaurès**

#### SOIRÉES DANSANTES

**Vendredi 14 juillet - 21h30**

avec le groupe **la French Teuf**

**Samedi 15 juillet - 21h30**

avec le groupe **Epsilon**

**Dimanche 16 juillet - 21h30**

avec le groupe **Olympia**

**Lundi 17 juillet - 21h30**

avec l'orchestre **Elixir**

#### FEU D'ARTIFICE

**Lundi 17 juillet à 22h30** au Lac de la Mouscane

#### APÉRITIFS

**Dimanche 16 juillet - Parc du bonheur vert**

**12 h** : dépôt de gerbes suivi d'un apéritif offert aux Montéchois organisé par le Comité des Fêtes et Animations

**A partir de 18h**

apéro tapas organisé par les Coquelicots Montéchois Football avec les danseuses du groupe **TEAM FIT**

Contact : 06 73 38 46 36

#### Tirage au sort à 12h - Place Jean Jaurès

Organisé par la Municipalité, le Comité des Fêtes, et l'association des Commerçants non sédentaires du 82

Contact : 06 73 38 46 36

#### à partir de 19h30 - Aire de pique-nique au canal

Repas et soirée dansante.

Organisés par le Comité d'Animations de 3C

Contact : 09 53 37 54 72

#### à partir de 20h30 - Place Jean Jaurès

Soirée dansante avec le groupe **La Compagnie Française du Soleil**.

Organisée par le Comité des Fêtes et Animations

Contact : 06 73 38 46 36

#### Boulodrome Capitaine BERGÈS

Concours officiel de Pétanque

Contact : 06 77 10 73 67

# MANIFESTATIONS

**Dimanche 20**

**VIDE ATELIERS D'ARTISTES**

**9h-18h - Esplanade de la Visitation**

Organisé par l'association AAPGC  
Contact : 07 68 96 18 48

**Vendredi 25**

**DON DU SANG**

**10h-13h / 15h30-19h - Salle LAURIER**

Organisé par l'association Don du sang de Montech  
Contact : 05 63 67 46 95

**Vendredi 25**

**MARCHE NOCTURNE  
GOURMAND**

**à partir de 18h - Place Jean Jaurès**

Buvette et restauration  
Organisé par le Comité des Fêtes et Animations  
Contact : 06 73 38 46 36

**Vendredi 25**

**6ème CORRIDA  
PEDESTRE**

**à partir de 19h - Halle couverte**

Organisée par l'association Courir à Montech  
Contact : 06 52 87 41 43

## — SEPTEMBRE

**Dimanche 3**

**VIDE GRENIER**

**Place Jean Jaurès**

Organisé par l'association des Parents d'élèves  
Contact : 06 52 87 41 43

**Dimanche 3**

**DEMONSTRATION  
DE MODELES REDUITS**

**Lac de la Mouscane**

Organisée par l'association 3M'S  
Contact : 05 63 64 79 18

**Samedi 9**

**FORUM DES  
ASSOCIATIONS**

**10h-17h - Salle DELBOSC**

Organisé par la Mairie  
Contact : 05 63 64 82 44

**15 au 24**

**EXPOSITION PHOTOS**

**Salle DELBOSC**

Organisée par l'association AAPGC  
Contact : 07 68 96 18 48

**Vendredi 15**

**HAPPY KIOSK**

**Esplanade de la Visitation**

Organisé par le Comité des Fêtes et Animations  
Contact : 06 73 38 46 36

# SPORT

## RUGBY



### Les U14 sont à l'honneur.

L'école de rugby des Coquelicots Montéchois est à l'honneur cette année encore, et en particulier l'équipe des U14.

Cette formidable équipe a en effet gagné le challenge GROUPAMA en catégorie B1, soit la catégorie Elite de ce tournoi. Cela n'était pas arrivé depuis plus de vingt ans. Mais cela n'est pas tout ! Sous l'égide de leurs entraîneurs

Bernard FERRIE et Ludovic GAUTIER, les U14 ont remporté également le tournoi de Negrepelisse, de Moissac et cerise sur le gâteau sont allés en voyage de fin d'année à Pessac et «raflé» la seconde place de ce tournoi très relevé face à Agen !!

C'est avec beaucoup de fierté et de satisfaction que le Président Laurent GINESTET et le responsable de l'école de rugby Mr Stéphane PINASSEAU clôturent la saison de l'école de rugby. La relève est assurée!!! ils sont l'avenir des COQUELICOTS MONTECHOIS.

## BASKETBALL

### Le MBB affiche de beaux résultats.

Les U15F sont championnes du Quercy



Championnes d'Occitanie 2017 en U20F;  
1er titre décerné dans la nouvelle grande région Basket



Titre Quercy pour les U15G, en niveau 2, invaincus de la saison.

Les Séniors 2 F perdent en Finale de la Coupe du Quercy. Ludivine et Lilian sont meilleurs marqueurs minimes saison 2016-2017.

Gaëtan et Julie sont meilleurs marqueurs lancers francs poussins.

De nouveaux jeunes arbitres diplômés départementaux: Anna, Tristan et Alban



## BOULES Atelier découverte



Les enfants des écoles Larramet et Saragnac ont pu, grâce à l'association Espoir Bouliste Montéchois, découvrir et s'initier à la pratique des boules, lors des ateliers de l'ALAE.

## JUDO

### Le club change de nom.

A la suite de l'AG de janvier 2017 le JUDO CLUB MONTÉCHOIS devient MONTECH ARTS MARTIAUX.

### Des résultats remarquables.

Quatre judokates ont obtenu leur ceinture noire : Manon MUSSEAU , Ondine SAMARAN, Florine TEULIERES QUILLET et Tanais BAILLON.



Manon MUSSEAU termine 5<sup>e</sup> de sa catégorie du critérium de France.

Ondine SAMARAN a été sélectionnée en finale du championnat de FRANCE de sa catégorie



Succès du tournoi de MONTECH qui a attiré plus de 200 participants.

## HANDBALL

### Une saison réussie

Cette saison 2016-2017 fût encore une grande réussite pour le Handball Club Montéchois. Avec plus de 230 licenciés, ce club fût très présent au niveau départemental mais aussi au niveau régional.

Les résultats sportifs ont été globalement bons mais deux équipes du club se sont distinguées. En effet les -11 Filles ont remporté la coupe Tarn-et-Garonne, ce qui concrétise une saison très réussie pour ce jeune collectif



Autre équipe dont la saison fût une grande réussite : les Séniors Filles 1. Effectivement, pour leur première année en Séniors, ce jeune groupe a été invaincu en Championnat Territorial ce qui leur permet d'accéder au niveau Régional Excellence la saison prochaine. Cette équipe a aussi réalisé un beau parcours à la fois en Coupe Midi-Pyrénées et en Coupe de France Départementale mais a surtout remporté la Coupe Tarn-et-Garonne face à Montauban, équipe évoluant un niveau supérieur.

Le Handball Club Montéchois remercie tous ses licenciés mais surtout tous ses bénévoles pour cette saison amplement réussie et donne rendez-vous à tout le monde la saison prochaine !

# EDUCATION

## A comme Architecture...

### Exposition de l'école Saragnac

Ce projet pédagogique sur l'architecture a mobilisé l'équipe enseignante au complet : toutes les classes de la maternelle à l'élémentaire y ont participé. Le travail réalisé tout au long de l'année a fait l'objet d'une magnifique exposition à la médiathèque, et nombreux sont les parents qui se sont déplacés le jour du vernissage pour voir les réalisations de leurs enfants.



Sur tout l'espace de la médiathèque étaient installées des maquettes de châteaux, de colisées, de maisons en bonbons, d'immeubles...



On pouvait lire des exposés sur l'architecture et voir les photos illustrant le travail des enfants



## UN JARDIN A LA CRECHE

### Sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge

Après réflexion de l'équipe et à la demande de Mme Andréone Alice, directrice de la crèche des Petits Lutins, les employés des espaces verts sont venus installer des jardinières le long du bâtiment de la crèche pour créer un espace potager. Des plants de phylaxis, citrouilles et concombres ont été gracieusement offerts par Mr Nieuwland Frédéric, jardinier pépiniériste. Les enfants vont pouvoir s'adonner au plaisir de l'arrosage, et si la récolte est bonne, savourer les fruits de leur travail. Une façon ludique d'apprendre, et de sensibiliser les enfants à la nature.



## — SENSIBILISATION DES CM1 ET CM2

### Les dangers d'internet

La Gendarmerie est intervenue sur deux matinées aux groupes scolaires de LARRAMET et SARAGNAC dans le cadre de la sensibilisation des élèves montéchois aux dangers liés à l'utilisation d'Internet. A quelques semaines des « grandes vacances », ce sujet a réellement intéressé les CM1 et CM2, comme ont pu le constater Monsieur Jacques MOIGNARD Maire et Didier DAL SOGLIO Conseiller Municipal et Délégué Défense sur la Commune.



Les choses à ne pas faire sur les réseaux sociaux, ont été expliquées par les Gendarmes et ensuite un "questions réponses" s'en est suivi, au cours duquel de nombreuses questions ont été posées par les jeunes montéchois.

Chaque élève, avec en main, « Le Permis Internet pour les Enfants », a dû répondre aux questions écrites et s'en est suivie une correction très satisfaisante dans l'ensemble.

Nul doute que pour beaucoup, cette matinée de sensibilisation aura été le thème de discussion le soir en famille.

## — UN JOLI PATIO

### Un coin détente à Larramet

L'idée de patios à l'Ecole Larramet a passionné les enfants de l'Elémentaire et de la Maternelle Grande section, qui ont apporté fleurs et légumes à planter dans les jardinières, pour faire vivre ces espaces .

Le premier patio est maintenant terminé et les deux autres le seront à la prochaine rentrée scolaire de septembre.



# ENVIRONNEMENT

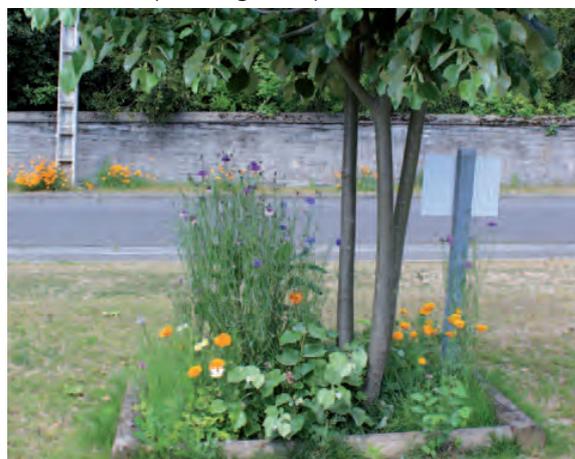
## ZÉRO PHYTO

### Le programme se poursuit

Elaboré depuis plusieurs années, réfléchi en concertation avec l'organisme Fredon, mis en place progressivement sur les cent vingt points qu'entretiennent les quatorze agents municipaux, le projet de réduction, dans un premier temps et de suppression ensuite, de tous les produits phytosanitaires se poursuit sur notre commune. Il en est ainsi dans toutes les communes, depuis janvier 2017, avec l'application des nouvelles directives environnementales : projet évitant de nombreuses pollutions, dégradations des sols et épandage de produits cancérogènes.

Chaque espace vert a donc fait l'objet d'une analyse en 2015 avec la collaboration de l'organisme Fredon et une modification des pratiques a été proposée : plus d'enherbement, tonte différenciée, jachère florale... De nouveaux outils de travail et d'autres matériels sont également en commande ; des investissements ont déjà été faits : désherbeurs thermiques, débroussailleuses, réciprocatrices... En effet il ne s'agit pas d'augmenter le temps de travail des agents.

L'exemple que nous illustrons est celui du cimetière : le « Carré des Indigents » était depuis des décennies arrosé de glyphosates et la terre nue semblait rajouter de la tristesse à cet espace dédié aux pauvres de la collectivité. Depuis maintenant un an, de l'herbe a été semée, des fleurs ont poussé donnant à cet espace un caractère de sérénité et de respect.



**Il est rappelé aux montéchois qu'il est totalement interdit d'épandre tout produit phytosanitaire sur les talus, fossés, route, chemins... appartenant à la collectivité ; sous peine d'infraction.**

**Conseil de Nicolas le jardinier : Si l'enherbement de votre talus ou du fossé vous dérange, la plantation de ces variétés couvre sol est une solution : pourpier, gazania, géraniums vivaces, delosperma, absinthe, armoise... Toutes plantes vivaces et couvrantes : c'est plus joli.**



## LES JEUNES DU CMJ S'IMPLIQUENT

### Un lâcher de coccinelles à LAFEUILLADE



Dans le cadre de la politique du zéro phyto, les jeunes du Conseil Municipal ont proposé d'acheter des larves de coccinelles, pour les élever et ensuite les relâcher dans un des espaces verts de la commune.

C'est ainsi qu'au sein même de la mairie, une cinquantaine de minuscules larves ont été hébergées, attirant la curiosité des petits et des grands, qui leur rendaient visite et ont ainsi assisté aux différentes étapes de leur mutation.

Mme Fanny Dostes, déléguée au Conseil Municipal des Jeunes, a chapeauté ce projet, en veillant au bon traitement de ces pensionnaires et les enfants du CMJ se sont

relayés selon un planning précis pour venir donner leur ration de nourriture à leurs petites protégées.

Les jeunes coccinelles ont pu prendre leur envol dans le jardin de curé de l'église LAFEUILLADE, en présence des jeunes du CMJ, entourés de Monsieur le Maire, Mme Fanny Dostes, et le responsable espaces verts.



# CIVISME

## BRUIT

### Sources principales des conflits de voisinage

Nombreux sont ceux qui, parfois, sont excédés par les bruits de tondeuse à gazon, perceuse et autres outils et matériel de bricolage et de jardinage. En ces périodes estivales, parfois de fortes chaleur, on a tous envie de profiter de l'air, de flâner, de se coucher après la nuit tombée ou de se lever à l'aube pour faire les petits travaux du quotidien.

Sachez qu'un arrêté préfectoral prévoit que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne tels que tondeuses, débroussaileuses, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques sont autorisés uniquement :

- Les jours ouvrables (du lundi au Samedi) de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12 h

Le non respect de cet arrêté est passible d'une amende forfaitaire de 68€.

**Le code pénal et le code de la santé publique stipulent que :**

"Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende(...). Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction.

Ainsi être à l'origine d'un bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé, mais aussi d'en faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation sont sanctionnables.

(exemples : musique forte, aboiements d'un chien intempestifs, travaux avec des machines ou outils bruyants, activité culturelle, sportive ou de loisir bruyante et plus généralement les nuisances et bruits de voisinage...) »

## PLAN CANICULE

### Le dispositif est reconduit cet été

Cette année encore la mairie propose aux personnes les plus vulnérables et les plus isolées de s'inscrire sur un registre nominatif et confidentiel, pour assurer leur sécurité.

Grâce à ce document qui contient les coordonnées de la personne, celles de son entourage à prévenir ou encore celles de son médecin,

la mairie pourra contacter ces personnes afin de s'assurer qu'elles vont bien et ne manquent de rien. En cas de non réponse, l'entourage est alors averti tout comme les éventuels professionnels intervenant au domicile des personnes.

Ce dispositif s'adresse aux personnes résidant à leur domicile, si elles sont âgées de 65 ans et plus, si elles sont âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, ou si elles sont adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.



# EXPRESSION LIBRE

## — La parole aux élus de la majorité

Conséquence d'un pan de la loi NOTRe qui configure de façon fortement modifiée les territoires et les affectations de compétences, les élus communaux sont, depuis le mois de janvier, arc-boutés sur les travaux complexes de la mise en place de la nouvelle entité qu'est la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.

Il s'agit là d'une implication de tous et la présence de deux membres (Karine RIESCO et Yves PERLIN) qui se qualifient de « l'opposition » aux destinées de cette intercommunalité démontre, si besoin était, l'importance des prérogatives à conserver pour notre ville de Montech. Jacques MOIGNARD, Marie-Anne ARAKELIAN, Claude GAUTIÉ, Isabelle LAVERON, Guy DAIMÉ, Grégory CASSAGNEAU et Chantal MONBRUN étant les montéchois membres de cette intercommunalité. Des éléments substantiels devraient se faire jour dès cet automne et c'est bien l'ensemble des élus montéchois qui doit faire corps dans l'intérêt de nos administrés. Si cette nouvelle exigence sollicite plus que de nature certains élus, les activités typiquement communales ont la part belle dans nos emplois du temps. Disponibilité et écoute permettent d'appréhender au mieux les aspirations de chacun dans le contexte toujours contraint des règlements et capacités de toute nature.

Trois mois d'été et quelques jours de congés bien mérités sauront, tout comme vous tous, recharger les accumulateurs nécessaires aux entreprises à venir.

## — La parole aux élus de l'opposition

« Nous voici à la veille des vacances d'été et le bilan de notre groupe d'opposition est le suivant :

- Participation à toutes les commissions pour faire valoir notre avis constructif ou critique aux différents sujets qui seront traités lors des Conseils Municipaux.
- Etre vigilants sur les dépenses ou les effectifs proposés lors des Conseils Municipaux.
- Faire un suivi particulier de la mise en place d'un système de vidéo sécurité pour les Montéchois et les Montéchoises (action de Claude Valmary) qui est notre spécialiste.
- Dans le cadre des actions engagées et des rapports entre la Municipalité et la nouvelle communauté des communes, notre expertise est assurée par Karine Riesco qui assure la position du groupe ?
- De la mise en place de la loi NOTRE, qui exige des transferts de compétences à la communauté des communes, l'analyse et l'évaluation financière est suivi par Yves Perlin.

Les premiers dossiers traités étant le PLU et la ZAE (Zone d'Activité Economique)

Le groupe est très actif au sein de la Municipalité dans l'intérêt des Montéchois et des Montéchoises.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances à toutes et à tous sans oublier nos félicitations à toutes celles et ceux qui ont passé des examens et qui méritent un peu de repos. »

# FORUM DES ASSOCIATIONS MONTECH

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2017 10H>17H00  
SALLE MARCEL DELBOSC

PRÉSENTATION  
DES ASSOCIATIONS MONTÉCHOISES  
ANIMATIONS GRATUITES

ASSOCIATIONS CULTURELLES, SPORTIVES, CARITATIVES À CHACUN SON ACTIVITÉ... À CHACUN SON ASSOCIATION !



Mairie de Montech  
1, place de la Mairie - 82700 MONTECH  
Courriel : [communication.montech@info82.com](mailto:communication.montech@info82.com)  
Tél. : 05 63 64 82 44